

[ÉTIQUETTE DU CONTENANT]

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT
Pour vente et utilisation en Ontario seulement pour la
suppression d'anthraxose causée par le
***Colletotrichum* spp. sur des poivrons de plein champ,**
du 1^{er} avril, 2023 jusqu'au 31 mars 2024

GROUPE M 04 FONGICIDE

FONGICIDE CAPTAN 80 WSP

COMMERCIAL

FONGICIDE AGRICOLE POUR LA SUPPRESSION DES MALADIES DES PLANTES

PRINCIPE ACTIF : Captane 80 %

Granulés dispersables dans l'eau

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFITES

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 33597 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NE PAS VENDRE LES PETITS SACS HYDROSOLUBLES SÉPARÉMENT

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler
ProPharma Group au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053
(24 heures sur 24)

CONTENU NET : 250 g à 20 kg (250 g à 1 kg en petits sacs hydrosolubles)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.

300 – 191 Lombard Avenue

Winnipeg, Manitoba

Canada R3B 0X1

1-855-264-6262

**MISES EN GARDE
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**

CORROSIF pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. PEUT IRRITER la peau.
ÉVITER tout contact avec la peau.

Appliquer uniquement lorsque les possibilités de dérive vers des secteurs habités ou des aires d'activité humaine (maisons, chalets, écoles et aires récréatives) sont minimales. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

Lors du mélange, du chargement et de l'application du produit et lors des activités de nettoyage et de réparation, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes, des lunettes à coques latérales et un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU un boîtier approuvé par le NIOSH pour les pesticides.

Lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, utiliser un tracteur à cabine fermée si la quantité manipulée dépasse 57 kg p.a./jour. La cabine fermée doit assurer une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire présence d'un dispositif de filtration des poussières et du brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs).

La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine. Le port d'un appareil de protection respiratoire, de lunettes à coques latérales et de gants résistants aux produits chimiques n'est pas obligatoire à l'intérieur de la cabine fermée, mais ces articles doivent être à portée de main pour permettre de quitter la cabine.

Lorsque le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique, porter également une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long.

NE PAS pénétrer ou laisser un travailleur pénétrer dans les sites traités avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués sur l'étiquette.

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour

obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les petits mammifères sauvages. Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

[ETIQUETTE DE LIVRET]

GROUPE **M 04** FONGICIDE

POUR UTILISATION D'URGENCE SEULEMENT
Pour vente et utilisation en Ontario seulement pour la
suppression d'anthraxose causée par le
***Colletotrichum* spp. sur des poivrons de plein champ,**
du 1^{er} avril, 2023 jusqu'au 31 mars 2024

FONGICIDE CAPTAN 80 WSP

COMMERCIAL

FONGICIDE AGRICOLE POUR LA SUPPRESSION DES MALADIES DES PLANTES

PRINCIPE ACTIF : Captane 80 %

Granulés dispersables dans l'eau

AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFITES

DANGER – CORROSIF POUR LES YEUX

SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

N° D'HOMOLOGATION 33597 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

NE PAS VENDRE LES PETITS SACS HYDROSOLUBLES SÉPARÉMENT

Pour de l'aide médicale d'urgence et les questions de santé / sécurité appeler
ProPharma Group au 1.877.250.9291 (24 heures sur 24)

En cas de déversement, de fuite ou d'incendie, appeler INFOTRAC au 1.800.535.5053
(24 heures sur 24)

CONTENU NET : 250 g à 20 kg (250 g à 1 kg en petits sacs hydrosolubles)

ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
300 – 191 Lombard Avenue
Winnipeg, Manitoba
Canada R3B 0X1
1-855-264-6262

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

Le **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** est un granulé dispersible dans l'eau qui est enfermée hermétiquement dans de petits sacs hydrosolubles (PSH) individuels. Les PSH et le pesticide se dissoudront facilement dans l'eau pour l'utilisation sous forme de pulvérisation pour supprimer l'anthracnose causée par le *Colletotrichum* spp. sur des poivrons de plein champ.

MISES EN GARDE

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

CORROSIF pour les yeux. ÉVITER tout contact avec les yeux. PEUT IRRITER la peau. ÉVITER tout contact avec la peau.

Lors du mélange, du chargement et de l'application du produit et lors des activités de nettoyage et de réparation, porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussures, des chaussettes, des lunettes à coques latérales et un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU un boîtier approuvé par le NIOSH pour les pesticides.

Lorsque le produit est appliqué au moyen d'une rampe d'aspersion, utiliser un tracteur à cabine fermée si la quantité manipulée dépasse 57 kg p.a./jour. La cabine fermée doit assurer une protection physique et respiratoire (c'est-à-dire présence d'un dispositif de filtration des poussières et du brouillard et/ou de purification des gaz et des vapeurs).

La cabine fermée doit constituer une barrière contre les produits chimiques qui enveloppe complètement l'occupant et qui empêche le contact avec les pesticides à l'extérieur de la cabine. Le port d'un appareil de protection respiratoire, de lunettes à coques latérales et de gants résistant aux produits chimiques n'est pas obligatoire à l'intérieur de la cabine fermée, mais ces articles doivent être à portée de main pour permettre de quitter la cabine.

Lorsque le produit est appliqué à l'aide d'un pulvérisateur manuel à compression mécanique, porter également une combinaison par-dessus une chemise à manches longues et un pantalon long.

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les sites traités avant la fin du délai de sécurité (DS) indiqué sur l'étiquette. Les employeurs doivent faire tout ce qui est possible pour planifier l'application des pesticides et les tâches de travailleurs de façon à éviter que ceux-ci aient à retourner dans les sites traités avant la fin du délai prescrit. Dans des circonstances exceptionnelles, un préposé à l'application des pesticides accrédité peut entrer dans les sites traités pour y effectuer des tâches non manuelles à court terme, s'il s'est écoulé au moins 4 heures depuis l'application et s'il porte une chemise à manches longues, un pantalon long, des bottes en caoutchouc, des chaussettes, des lunettes à coques latérales, des gants résistant aux produits chimiques et un appareil de protection respiratoire muni d'une cartouche anti-vapeurs organiques approuvée par le NIOSH comportant un préfiltre approuvé pour les pesticides OU un boîtier approuvé par le NIOSH pour les pesticides. Il est interdit de passer plus d'une heure dans les sites traités par période de 24 heures ou avant la fin du délai de sécurité.

Enlever chaque jour les vêtements contaminés et les laver à fond avant de les remettre. Bien se laver les mains, le visage et les bras après avoir manipulé le **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** et avant de boire, de manger ou de fumer. Prendre une douche après utilisation du produit ou à la fin de la journée de travail. Laver les vêtements et les gants avant de les remettre. Toujours travailler à l'abri du vent durant les opérations de mélange et de chargement. Garder les

personnes non protégées à l'écart de la zone de manipulation du produit ou du voisinage pouvant être atteint par la dérive.

Appliquer uniquement lorsque les possibilités de dérive vers des secteurs habités ou des aires d'activité humaine (maisons, chalets, écoles et aires récréatives) sont minimales. Tenir compte de la vitesse du vent, de la direction du vent, des inversions de température, du matériel d'application utilisé et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS pénétrer ou laisser un travailleur pénétrer dans les sites traités avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau qui suit.

Culture	Activité	Délai de sécurité ^a
Poivrons (de plein champ – applications foliaires)	Activités liées à l'irrigation par douchette ou à la lance donnant lieu à un contact avec le feuillage	10 jours
	Récolte manuelle, palissage, liage	7 jours
	Toutes les autres activités	12 heures

PREMIERS SOINS

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les petits mammifères sauvages. Toxique pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le MODE D'EMPLOI. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats

aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ce produit possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans l'eau souterraine. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer l'eau souterraine.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :

Aux fins de la gestion de la résistance, veuillez noter que le **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** contient un fongicide du Groupe M04. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** et à d'autres fongicides du Groupe M04. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** ou d'autres fongicides du même Groupe M04 avec des produits qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. en présence d'une baisse possible de sensibilité à **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1 855-264-6262.

MODE D'EMPLOI

MISES EN GARDE GÉNÉRALES D'USAGE

Respecter les restrictions fournies sur l'étiquette. Les règlements de Santé Canada établissent les quantités permises de produits chimiques agricoles qui peuvent rester sur les cultures

vivrières au moment de la récolte. Afin de ne pas dépasser ces quantités tolérées de résidus, utiliser seulement les doses recommandées et cesser toute pulvérisation dans le délai prescrit (en jours) ou avant le stade indiqué pour chaque culture. Consulter les autorités agricoles locales pour de plus amples renseignements concernant la période et le nombre de traitements nécessaires car ceux-ci peuvent varier selon les conditions locales.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer par calme plat ni quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes d'un diamètre inférieur au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit se trouver à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Mises en garde propres au produit

Lire et comprendre toute l'étiquette avant d'ouvrir cet emballage. Pour toute question, communiquer avec le fabricant ou obtenir des conseils techniques auprès du distributeur ou du représentant agricole de votre province. L'application de ce produit doit répondre à l'exigence suivante :

Volume : Appliquer la dose recommandée dans un volume de pulvérisation d'au moins 50,0 litres par hectare.

Zones tampons sans pulvérisation:

Une zone tampon sans pulvérisation N'EST PAS requise pour :

- Les utilisations avec pulvérisateur manuel quand cela est permis sur l'étiquette.
- Un pulvérisateur à faible hauteur muni d'écrans ou de cônes antidérive qui empêchent tout contact avec la culture, le fruit ou le feuillage.

Respecter les zones tampons sans pulvérisation précisées dans le tableau qui suit entre le point d'application directe du produit et le bord le plus rapproché, dans la direction du vent, des habitats d'eau douce sensibles (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs, milieux humides, etc.) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons sans pulvérisation (mètres) requises pour la protection des :			
		Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :	
		Moins de 1 m	Plus de 1 m	Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur agricole	Poivrons	3	1	10	4

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse

(ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sans pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MÉLANGE EN CUVE

Ce produit peut être mélangé avec un engrais ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, le mélange en cuve d'un produit antiparasitaire avec un autre produit antiparasitaire ou un engrais peut réduire l'activité biologique y compris l'efficacité, ou alors accroître l'activité biologique et provoquer des dommages à la plante hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd. au 1-855-264-6262 pour demander des renseignements avant de mélanger tout pesticide ou engrais qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette

COMPATIBILITÉ

Les matières alcalines comme la bouillie soufrée, le sulfure de calcium et la bouillie bordelaise réduisent l'activité fongique du **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP**. Ne pas appliquer le **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** en combinaison avec de l'huile, ou immédiatement avant ou peu après des pulvérisations d'huile. Ne pas utiliser de combinaisons avec des préparations de phosphates organiques dans le solvant. L'emploi de dispersifs qui provoquent un mouillage excessif est déconseillé. Ne pas utiliser de combinaisons de **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** et de soufre sur les cultures sensibles au soufre.

INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

Les petits sacs contenant le **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** sont **hydrosolubles**, c'est-à-dire qu'ils se dissolvent complètement dans l'eau. Après avoir ouvert le sac extérieur, déposer le nombre requis de petits sacs non ouverts dans le réservoir de pulvérisation. Resceller le sac extérieur afin de protéger les petits sacs qui restent. Ne pas trop manipuler les petits sacs hydrosolubles ni les exposer à l'humidité car cela risque de provoquer leur rupture. Faire en sorte que les petits sacs ne soient pas mouillés avant le mélange de la solution de pulvérisation. Ne pas manipuler avec des mains mouillées.

1. Remplir le réservoir au tiers ou à moitié d'eau propre et mettre en marche le système d'agitation ou de retour en cuve.
2. Déposer le nombre requis de petits sacs non ouverts de **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP**, directement dans le réservoir de pulvérisation.
3. Une agitation vigoureuse est nécessaire pour que le **FONGICIDE CAPTAN 80 WSP** soit entièrement en suspension. La température de l'eau et le degré d'agitation détermineront le temps nécessaire pour que les petits sacs se dissolvent. Les petits sacs doivent être complètement dissous avant l'épandage ou avant d'ajouter des

substances mélangées en cuve. Maintenir une agitation suffisante durant le mélange et l'épandage.

4. Ajouter les substances mélangées en cuve, le cas échéant.

DOSES D'APPLICATION

POIVRONS – Anthracnose (*Colletotrichum spp.*) : Utiliser 2,25 à 4,25 kg par hectare dans suffisamment d'eau pour obtenir une couverture complète. Appliquer de façon préventive, lorsque les conditions sont propices pour le développement de la maladie. Traiter au moins tous les 7 jours. Ne pas faire plus de 3 applications par année. Utiliser 2,25 à 3,25 kg par hectare sur les jeunes plantes ou 3,25 à 4,25 kg par hectare sur les plantes matures. L'application peut se faire jusqu'à 2 jours avant la récolte. S'applique au moyen d'un équipement terrestre conventionnel. **NE PAS** utiliser sur les poivrons de serre.

ENTREPOSAGE

Entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou animale.

ÉLIMINATION

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la Loi sur les produits antiparasitaires.

PMRA Annotated & Approved, SR

<< Texte pour les sacs hydrosolubles >>

FONGICIDE CAPTAN 80 WSP

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
CONSULTER LA BROCHURE DU MODE D'EMPLOI POUR OBTENIR DES
RENSEIGNEMENTS COMPLETS SUR LES MISES EN GARDE À OBSERVER

PRINCIPE ACTIF: Captane 80 % N° D'HOM. 33597 LPA
AVERTISSEMENT, CONTIENT L'ALLERGÈNE SULFITES
Contenu net : 250 g à 20 kg (250 g à 1 kg en petits sacs hydrosolubles)